



Session Chambre agriculture

Anticiper le changement climatique pour l'avenir de l'agriculture ardéchoise

Sécheresse, changement climatique, gestion de l'eau, prédation, contrôles PAC dématérialisés... les sujets ne manquaient pas et les élu.es¹ de la Confédération paysanne étaient présent.es à la session de la Chambre d'agriculture de ce lundi 26 septembre 2022 à Privas pour faire entendre la voix des paysannes et des paysans d'Ardèche !

Tout d'abord, après un été marqué par la sécheresse précoce et durable, de fortes chaleurs et des incendies importants, **nous avons réexprimé notre solidarité avec tous les paysan.nes durement frappés.**

Nos interventions ont rappelé l'urgence d'accompagner l'agriculture dans une transition des pratiques et des systèmes de production **à long terme** allant dans le sens d'une économie des usages de l'eau et vers une agriculture prenant sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique (avec des objectifs de diminution de l'empreinte carbone).

Cette transition doit être au cœur des politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales afin de permettre réellement aux paysan.nes de la mettre en œuvre grâce au déploiement de moyens techniques et financiers conséquents.

Le stockage de l'eau est bien évidemment une des solutions techniques mais ne sera efficient que si ces projets sont accompagnés d'une réflexion sur la nature des cultures irriguées et les économies d'eau possibles.

Laisser croire que « stocker de l'eau » permettra de continuer comme avant est un mensonge dans un contexte de changement climatique que chacun à déjà pu ressentir cette année.

Nous demandons par exemple clairement l'interdiction d'irrigation des cultures dédiées à la méthanisation afin de prioriser l'usage de l'eau pour des productions alimentaires .

Ces choix doivent d'ailleurs d'inscrire dans un projet de territoire qui coordonne les besoins de chaque secteur (agriculture, tourisme, industrie, environnement, eau potable, ...) **pour une gestion COLLECTIVE de la ressource en eau qui est un BIEN COMMUN que nous devons PRÉSERVER et répartir ÉQUITABLEMENT tout en définissant des priorités d'usage.**

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour :

- **la Confédération paysanne de l'Ardèche a déposé une motion pour dénoncer les nouveaux contrôles PAC dématérialisés 3STR², qui s'appuient sur une « intelligence artificielle » et pour demander à l'État de revenir sur cette décision pour favoriser les contrôles humains.**
- **Sur la prédation, la Confédération paysanne a réexprimé sa demande de voir l'Ardèche être considérée par l'État comme un front de colonisation** afin de permettre aux éleveurs et éleveuses de mettre en œuvre des moyens de protection adaptés au territoire en ayant accès à des aides pérennisées et non pas sujettes à la présence ou non avérée d'attaques de loups.
- La Confédération paysanne a profité de cette session pour dénoncer une nouvelle fois l'injustice de la réforme de l'assurance récolte qui doit remplacer le dispositif des calamités agricoles dès 2023 et a ainsi reproposé **la mise en place d'un Fond professionnel mutuel et solidaire, seul garant d'un accompagnement de toutes et tous en cas de coup dur.**

Que ce soit lors des sessions à la Chambre d'agriculture ou au quotidien dans ses activités syndicales, la Confédération paysanne défend les paysannes et les paysans **en portant un projet de justice sociale, économique et environnementale.**

Nous défendons ainsi la mise en place de politiques solidaires qui ne laissent personne au bord de la route et portons la nécessité de politiques urgentes d'anticipation des changements nécessaires de pratiques et de systèmes de production en cette période charnière que les paysan.nes ne pourront assumer seuls !

1 Carole Pouzard, Aurélien Mourier et Lynda Bouet qui remplace David Loupiac (suite à son départ à la retraite)

2 3STR : Système de Suivi des Système en Temps Réel